

Commune de

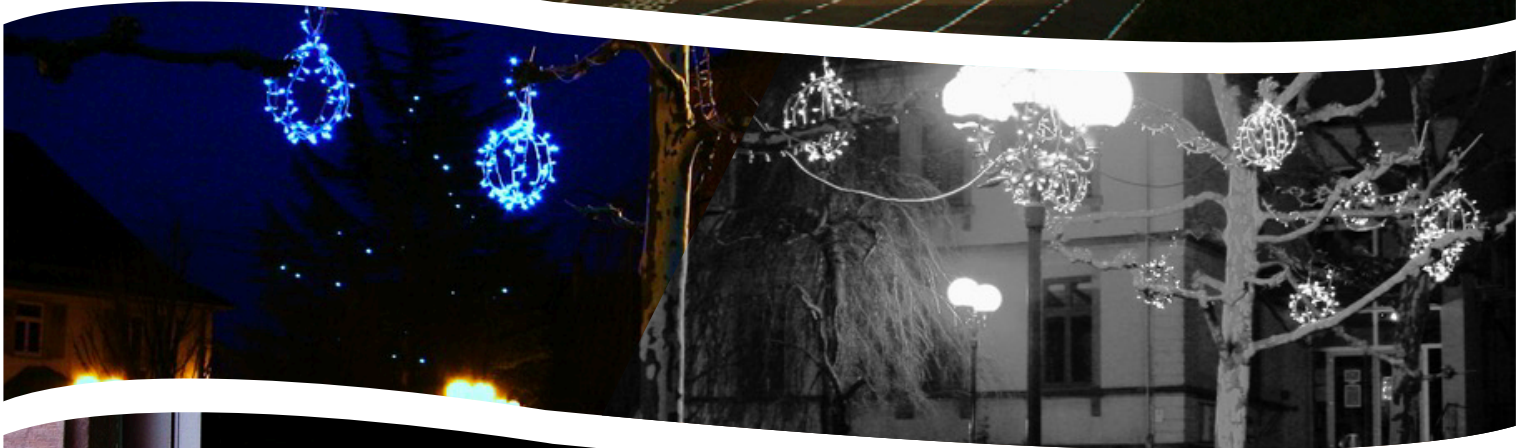
ZIMMERSHEIM

BULLETIN MUNICIPAL



FEV. 2018

zimmersheim.fr



LE MOT DU MAIRE



Philippe Sturchler

Chers Habitantes et Habitants de Zimmersheim,

Je ne voudrais pas ici vous faire de grandes promesses, mais simplement essayer de vous apporter une vision, la mienne, sur la situation actuelle de notre commune.

Mon premier constat concerne la participation des électeurs au suffrage universel : avec une participation de plus en plus faible lors des dernières élections, **je crois qu'il est aujourd'hui de la plus haute importance de nous interroger sur nos statuts d'électeurs et d'élus !**

Les électeurs, parce que vous êtes la base de notre démocratie ; votre rôle est déterminant. En votant, vous choisissez la façon dont vous souhaitez être dirigés. C'est l'indifférence qui mène à l'émergence des extrémismes et la grande majorité silencieuse risque de découvrir trop tard qu'elle aurait dû dire ou faire quelque chose.

Les élus, parce que face à l'évolution de notre société et du monde, il convient d'apporter des réponses plus lisibles pour nos électeurs. Les différentes réformes proposées pour réorganiser nos modes de fonctionnement sont pour l'instant plutôt contreproductives. Il faut bien admettre qu'entre la Commune, les Intercommunalités, le Département, la Grande Région et l'Etat, les dernières décisions prises génèrent trop peu d'économies et de simplifications dans nos démarches administratives...

Autre sujet important : la gestion de nos communes. Il faudrait, je crois, avoir le courage de choisir entre une gestion communale ou intercommunale. Ni le nombre d'agents, ni le nombre d'élus ne pourront rester au niveau actuel. Les deux systèmes ont évidemment et comme toujours des avantages et des inconvénients, mais laisser croire que les deux structures pourront subsister en l'état est un mensonge.

Je profite du sujet pour saluer le travail de nos agents. Ils sont eux-mêmes dans le doute et pour eux aussi une clarification est nécessaire. Peu d'élus ont le courage de prendre une position claire ; je les conjure de prendre leurs responsabilités pour faire un choix plus affirmé.

Pour ma part, j'ai toujours plaidé pour une mutualisation des moyens et pour des économies

d'échelle que je crois indispensables. Je soutiens donc qu'un regroupement des communes est nécessaire. Je regrette simplement que leur taille, imposée par le pouvoir central, soit trop grande. C'est d'autant plus vrai pour une petite commune comme la nôtre. Ce n'est pas toujours facile de faire entendre sa voix au sein d'une assemblée constituée de 39 communes, mais nous sommes prêts à relever le challenge.

Un dernier sujet me tient à cœur : l'harmonisation des statuts des agents territoriaux avec ceux du secteur privé. Là aussi le sujet est délicat. Mais force est de constater qu'une disparité de plus en plus importante s'installe entre ces deux statuts. **Il ne s'agit en aucun cas de se caler sur le statut le moins avantageux, mais de trouver un meilleur équilibre entre les deux. Je ne dis pas cela pour décrier la fonction territoriale mais pour la défendre, car la seule réponse actuelle, qui consiste à externaliser les prestations vers des prestataires du service privé, n'est pas la bonne.** La grande majorité des agents sont de grands serviteurs de l'Etat et méritent le plus grand respect. Je pense qu'une redéfinition de leurs statuts est nécessaire.

Je le sais, les sujets que je viens d'évoquer sont difficiles et suscitent la controverse, mais ne rien dire et ne rien entreprendre ne feront qu'attiser les tensions. **Je reste convaincu qu'un dialogue est toujours possible, que la capacité de l'Homme à s'adapter existe et qu'un monde meilleur reste réalisable, sinon je ne ferais pas de politique.**

Je vais maintenant laisser la parole aux différents responsables de la vie municipale, scolaire et culturelle de notre village. Après tout, ce sont eux aussi les véritables moteurs de la vie de notre commune ! Même si vous ne faites partie d'aucune association ou ne participez pas forcément aux animations qu'elles proposent, je vous invite à lire leurs différents articles et surtout, si des vocations venaient à naître, n'hésitez pas à les rejoindre car leur existence repose, pour la majorité d'entre elles, sur le bénévolat.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Cordiales salutations à toutes et à tous.

Votre Maire,
Philippe STURCHLER

SOMMAIRE

P2 : LE MOT DU MAIRE

P3 : INFOS TRAVAUX

P7 : INFOS ADMINISTRATION

P11 : RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018

P16 : MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS MAIRIE

P19 : ANIMATIONS ASSOCIATIONS DE ZIMMERSHEIM

P26 : SOLIDARITÉ

INFOS TRAVAUX

LES TRAVAUX DE VOIRIE

AMÉNAGEMENT D'UN RALENTISSEUR

L'entrée du village par la rue de Bruebach est de plus en plus fréquentée. Nos chers GPS nous proposent d'utiliser cette rue si l'on veut fréquenter l'axe Brunstatt/Rixheim. De ce fait, de plus en plus de voitures y circulent, en roulant assez vite.

Afin de réduire la vitesse excessive des véhicules à cet endroit du village, nous avons opté, en concertation avec les riverains, pour la construction d'un ralentisseur.

Le cabinet d'ingénierie Cocyclique de Soultz nous a secondés dans les calculs des pentes à respecter pour la réalisation de cet ouvrage.



Ralentisseur avec la signalisation horizontale et verticale. Suite aux essais, nous avons déplacé le panneau d'entrée dans la zone 30, présent encore en arrière-plan de la photo, en amont du ralentisseur.



Travaux préparatoires, saignées des enrobés pour asseoir le ralentisseur.

PROLONGEMENT DES ENROBÉS RUE DES NOYERS

Il manquait encore une petite portion d'enrobés dans la Rue des Noyers... Elle a été réalisée en avril 2017.



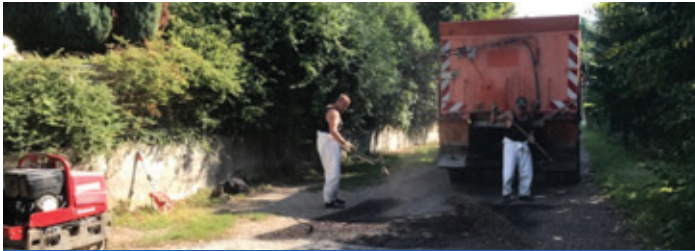
Trottoir et tapis neufs, rue des Noyers.

REVÊTEMENT BICOUCHE RUE DE LA COLLINE

En collaboration avec la commune d'Eschentzwiller, nous avons posé dans la Rue de la Colline un revêtement bicouche.

C'est une technique bien moins onéreuse qu'une pose d'enrobés, et cette-dernière est suffisante pour une voie peu fréquentée. Elle est souvent utilisée en montagne, quand les couches d'assise ne peuvent pas fournir un support de portance suffisant pour accueillir la couche de roulement. Le revêtement bicouche se compose de 2 couches de concassé 4/6 liées par une émulsion. Il a subi un compactage de surface.

La préparation a été faite par les communes d'Eschentzwiller et de Zimmersheim. Ce chantier a été payé pour moitié par Eschentzwiller.



Pose de la première couche de gravillons sur l'émulsion à chaud (120°).

CAMPAGNE DE POINT-À-TEMPS DANS LES RUES DU VILLAGE

Cette année, nous avons opté pour un traitement intégral des rues du village, en évitant bien entendu les chaussées nouvellement refaites !

Le point-à-temps consiste à boucher les fissures qui se forment dans la couche de roulement de la chaussée.

On évite ainsi la formation de nids de poules et l'on retarde également la réfection partielle ou totale de la route.

La route de Bruebach nous a occupés toute une journée... non seulement en raison de l'ampleur de la tâche à réaliser, mais aussi en raison de l'incivilité de certains conducteurs ou conductrices. Pour un conducteur, les barrières garnies de panneaux d'interdiction de circuler n'étaient pas assez lourdes... Une autre conductrice s'était perdue avec son GPS entre son domicile (Rosenau) et Mulhouse... Il a souvent fallu déplacer le camion !



Travail réalisé au mois d'août, route de Bruebach.

LES PREMIERS TRAVAUX DU CENTRE-BOURG

La première phase visible des travaux de rénovation du centre-bourg a débuté courant novembre 2017.

Nous avons procédé à l'enfouissement des réseaux secs.

Il s'agissait d'enterrer les réseaux d'électricité, de vidéo, de téléphone et d'éclairage public.

Pour cette opération, nous avons été accompagnés par les cabinets Énergie Haute Vosges et Cocyclique.

C'est l'entreprise ETPE qui a réalisé les travaux et ce faisant, elle s'est heurtée à nombreuses difficultés : gros blocs de béton, grosses pierres ou encore semelles métalliques de rails de chemin de fer présents sous les trottoirs; câbles ou tuyaux mal placés...

Aujourd'hui, les maisons du centre-bourg ne sont plus alimentées par des câbles aériens.

Chez les particuliers, il a fallu reprendre l'alimentation depuis la rue, jusqu'au compteur situé sur leur tableau électrique privé. Bien entendu, ces raccordements ne sont pas à la charge des riverains.

De nouveaux poteaux ont également dû être mis en place, afin d'assurer la continuité électrique en périphérie du centre-bourg pour les maisons alimentées en aérien. Les poteaux ont plus particulièrement été installés dans les rues Pasteur, de l'Ecole, d'Eschentzwiller et de Rixheim.



ENTRETIEN DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

L'an passé, nous avons procédé au traitement des charpentes du vaisseau et du cœur de l'église. La charpente du clocher n'a pas été traitée car elle est en chêne.

L'ensemble de la toiture de l'église a été revu en août, une soixantaine de tuiles faisant défaut (tuiles déplacées ou carrément manquantes).

Nous avons fait appel pour ces travaux à la société BS Toitures de Cernay, l'entreprise la plus intéressante suite à notre consultation.

L'opération a nécessité l'utilisation d'une nacelle de 24 m, et même d'une seconde de 40 m ! Nous avons profité de la présence des nacelles pour nettoyer l'ensemble des gouttières et corriger un défaut d'une descente de gouttière, qui empêchait un bon écoulement

de l'eau entre le clocher et le cœur.

Les croix ont aussi vu leur défaut d'étanchéité corrigé. La membrane EPDM utilisée pour réaliser ce travail d'étanchéité est un produit conçu pour tenir 50 ans...

Enfin, la barre horizontale de la croix du vaisseau, qui menaçait de chuter, a été solidement vissée !



Remise en place de tuiles sur le clocher et nettoyage des gouttières.



Changement d'une partie de descente de gouttière.

LES STAGIAIRES D'ÉTÉ

Cela devient une institution à Zimmersheim. Chaque année, nous recrutons des jeunes du village pour épauler nos agents techniques, qui ont fort à faire pendant les mois d'été.

Nous recrutons 4 personnes, deux filles et deux garçons, parité oblige !

Les jeunes peuvent ainsi découvrir le large panel d'activités de nos agents, qui sont tous polyvalents. Ils participent aussi bien à des travaux de peinture qu'à l'entretien des fossés, des bâtiments communaux ou encore des espaces verts. Ce dernier chapitre reste le plus lourd en été : tontes, arrosages, désherbage, taille...

Cette année s'est ajoutée une mission toute particulière : la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des escaliers de la mairie et de l'école. Les stagiaires ont aidé à fixer sur les premières et dernières contremarches de chaque volée d'escaliers une bande PVC de couleur jaune ou bleue.



La commune de Zimmersheim propose :

4 emplois de saisonniers pour les grandes vacances d'été 2018, sous forme de contrats de 2 semaines.

Les candidats doivent être majeurs et domiciliés à Zimmersheim.

Ils aideront les agents techniques dans leurs tâches quotidiennes et seront rémunérés au taux horaire du SMIC.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez envoyer votre lettre de candidature à la mairie pour le 30 avril 2018 au plus tard.

TERRAIN POUR LES BOULISTES

En 2016, nous avons revu l'éclairage du terrain de boules et apporté une réponse en LEDs. Nous avons posé un luminaire routier et deux projecteurs pour supprimer les zones d'ombre. Les boulistes bénéficient depuis d'un terrain parfaitement éclairé.

Comme dans le Midi, un bel arbre - un tilleul - ombrage le terrain...

Nos agents techniques ont remplacé les bastinges. Les anciennes poutres avaient subi les outrages du temps : le bois avait pourri. Le terrain est à présent bien limité par de belles solives achetées dans une scierie locale. De longues tiges métalliques les fixent au sol. Les haies et l'arbre ont aussi été retaillés.



Le terrain de boules en parfait état, suite au travail de notre équipe technique.

UN CIRCUIT D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

A Zimmersheim, nous sommes persuadés que la route n'est pas à prendre, mais à partager ! Aussi, nous avons décidé de créer un circuit d'éducation routière dans la cour des écoles primaire et maternelle. Nous voulons faire acquérir aux plus jeunes des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de protéger les autres. Grâce à ce circuit, même les élèves de maternelle apprendront à tenir compte de tous les usagers de l'espace routier.

Nous avons pu réunir dans la cour les principales situations que l'on peut rencontrer sur la route : stop, cédez-le-passage, priorité à droite, rond-point, passage piéton, ligne discontinue ou non... C'est un des plus grands circuits du département !

Le projet a été mené de concert avec la gen-

darmerie et les services techniques de la ville de Rixheim, lesquels ont acheté des pochoirs et effectué les tracés : un excellent exemple de mutualisation des moyens entre communes.

Cette idée d'éducation routière a été reprise à Rixheim, où une école dispose désormais elle aussi d'un circuit pour ses élèves !



INFOS ADMINISTRATION

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Siméon Albert Camille GUEHL, né le 02 janvier 2017 à Mulhouse,
de Luc GUEHL & Adeline Marie Isabelle STEHLIN.

Léandre TUFFELLI, né le 05 février 2017 à Mulhouse,
de Vivien Pierre Henri TUFFELLI & Audrey GRUNENWALD.

Valentin JADOT, né le 30 mars 2017 à Mulhouse,
de Benoît Guillaume JADOT & Julia LANZONI.

MARIAGES :

Gilles Joseph SANGREGORIO et Christelle PALARO, le 24 juin 2017;

Mickaël Frédéric LEGRAND et Harriet Helena HAZELL, le 05 août 2017.

PACS :

Nicolas Christian MEYER et Alexandra Catherine Maxianne ALGUAZIL, le 17 novembre 2017;

Cyrille SOLTNER et Sonia JENN, le 28 novembre 2017;

Julien BELLUE et Clémence Patricia Alphonsine ALBRECHT, le 29 décembre 2017.

DÉCÈS :

Bruno Joseph Aimé KOEGLER, décédé le 20 avril 2017 à MULHOUSE;

Paulette Monique WEDEKIND, épouse RAPP, décédée le 27 mai 2017 à MULHOUSE;

Marie Joseph KNOPF, décédé le 19 juin 2017 à MULHOUSE;

Etienne Marcel ROELLINGER, décédé le 03 novembre 2017 à ZIMMERSHEIM;

Elisabeth KLEIBER, épouse STURCHLER, décédée le 31 octobre 2017 à MULHOUSE;

François Xavier Marie TAESCH, décédé le 18 novembre 2017 à ZIMMERSHEIM.

NOCES D'OR

Ils se sont mariés en 1967, voici 50 ans, et ont célébré leurs noces d'or cette année !

Gérard et Marthe GRUNENBERGER, le 03 février;

Robert et Geneviève MONNIER, le 22 avril;

Adrien et Denise VOEGTLIN, le 13 juillet;

André et Paulette ROSENBLATT, le 20 juillet;

Eugène et Monique HIRSINGER, le 05 août.

LES ENTREPRISES DE ZIMMERSHEIM

Actions Graphiques

Conception et réalisation d'imprimés
23a rue Louis Pasteur
☎ 03.89.45.61.79
f.bachelet@actions-graphiques.fr

Ag Conseil

Immobilier
6 rue d'Eschentzwiller
☎ 03 89 45 57 45
fax: 03 89 45 74 46
agconseil@openmedia.fr
http://www.ag-conseil.net

Assistants maternelles agréées de Zimmersheim

Mme DURST Marie-Gabrielle
16 chemin du Gypsweg
☎ 03 89 45 22 09 & 06 19 65 35 14

Mme EHRET Annick
8 rue de Habsheim
☎ 03 89 64 27 29

Mme SIMON Catherine
11 rue du Beau Site
☎ 03 89 64 93 58 & 06 23 78 57 19

Maison d'Assistants Maternelles Petit à Petit à ZIMMERSHEIM Enfants de 0 à 3 ans

Mmes KLEINHANS Evelyne
et HUTT Magalie
24 A rue de l'École
☎ 03 89 36 02 25

Relais Parents Assistants Maternelles L'Eglantine

20 rue du Beau Site à Riedisheim
☎ 03 89 65 35 61
relais.amat@wanadoo.fr
eglantine-relais.over-blog.com

Brumpt Pozzan

Ramonage
356 avenue d'Alkirch (Brunstatt)
☎ 03 89 53 50 41
www.ramonage-brumpt-pozzan.com

Brunelle Alexis - Boulangerie Banette

6 rue d'Eschentzwiller
☎ 09 66 85 86 62

Coffournic - Bang Catherine

Psychologue
5 rue de Bâle
☎ 03 89 54 01 15

Chez Colette

Restaurant
5 rue de Mulhouse
☎ 03.89.33.07.07

D C CLEANING

Mme DOUCET Angélique
Nettoyage courant des bâtiments
et repassage
3 Place du Général de Gaulle
☎ 06 45 55 93 63

EARL Eric Fischer

Vente de viande bovine
4 rue de l'École
☎ 03 89 44 62 03

EGIDIUS GARDEN

Création et rénovation de piscines,
vente de SPA
M. et Mme FRIEDRICH
2 rue Beaulieu
☎ 06 85 59 25 85
et
138 rue du Général de Gaulle
68440 HABSHEIM
☎ 06 85 59 25 85

ELSASS'IMMO

Agence immobilière
6 rue d'Eschentzwiller
☎ 03 89 45 81 18

Eric ROELLINGER

Agriculteur fruits et légumes de saisons
2 rue des Champs
☎ 06 32 23 55 11

Ferme André FISCHER

Production et vente sur place de fruits
et légumes de saisons
14 rue de l'École
☎ 03 89 44 12 47

Hop'services

Aménagement paysager - HOPPE Eric
27 rue de Rixheim
☎ 06 85 40 51 68

Institut Bien-être

Elodie HERRMANN
7 Rue du Général de Gaulle
☎ 03 89 44 32 25

Improve

Formation continue d'adultes
16 rue de Habsheim
☎ 03 89 64 02 41

La Maison d'Artgile

Chambres d'hôtes - GEIGER Philippe
10 rue de Rixheim
☎ 03 89 66 11 18
lamaisondartgile@orange.fr
www.lamaisondartgile.fr

Manganiello Mario

Courtier en assurance
13 rue de l'école
☎ 03 89 44 46 52

Menuiserie BE

20 rue du Jura
☎ 03 89 64 14 24

Maureen Nass

Sophrologue
30 rue de Bruebach
☎ 06 34 31 32 10
m.nass@outlook.com

POSE 68

M. BRUNET Sébastien
Peinture et Aménagement
Intérieur-Extérieur
6 rue de Mulhouse
☎ 06.02.29.38.86 ou 03.69.16.32.34
sebabru68@gmail.com

Reela - Behra Thierry

Électricité
18 rue du Monastère
☎ 03 89 65 10 44

Saraceno Dominique

Entreprise de construction
4a rue d'Eschentzwiller
☎ 03 89 64 27 45

Schmitt Jean-Marc

Conseils aux entreprises
11 rue de Bâle
03 89 44 51 80

Seb du Bollwerk

Dj, producteur, label manager, social
media expert
16 rue de Rixheim
☎ 06 29 92 36 36
contact@sebdubol.com

Speak Easy

Formation continue d'adultes
8 rue des Vignes
☎ 03 89 65 04 07

Stoffel - Nass Carine

Styliste
30 rue de Bruebach
carine.nass@free.fr

Tabac Presse La Courtine

M. Koerper Patrick
Vente de tabac, presse, dépôt de pain
5 place du Général de Gaulle
☎ 03 89 33 01 28

Tania KOEGLER

Artiste peintre
3a rue du monastère
☎ 06 83 53 79 86
http://www.taniakoegler.com

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	03.89.44.22.61
ECOLE PRIMAIRE	03.89.54.15.00
ECOLE MATERNELLE	03.89.44.18.28
PÉRISCOLAIRE	03.89.42.24.62 ou 03.89.45.52.87
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
GENDARMERIE DE RIXHEIM	03 89 44 23 44
BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN	03 89 74 84 04
ASSISTANTE SOCIALE RIXHEIM MME HÉLÈNE MAHNCKE	03 89 54 42 70

INFORMATIONS PROPRETÉ

Pour toute information concernant la propreté dans notre village, vous pouvez consulter notre site internet www.zimmersheim.fr chapitre « Vivre à Zimmersheim », thème « Propreté et Civilités ».

CALENDRIER 2018 DES BENNES POUR DÉCHETS VERTS

Le planning des bennes pour les déchets verts ne nous sera pas communiqué avant fin février/début mars 2018.

Un affichage extérieur sera alors réalisé en Mairie et les citoyens de Zimmersheim seront informés via des tracts distribués directement dans les boîtes aux lettres.

BALAYAGE DES RUES

Le balayage des rues est effectué un jeudi sur deux (dont un n'est consacré qu'aux axes principaux).

Ce service est assuré par les équipes de M2A.

Les conditions climatiques peuvent amener à perturber la régularité de cette prestation.

Nous vous remercions d'**éviter de garer votre véhicule sur la chaussée avant le passage de la balayeuse !**

Veuillez penser également à balayer la partie du trottoir longeant votre propriété.

Petit rappel : les trottoirs ne sont pas des lieux d'aisance pour vos chiens !

MOIS – ANNÉE 2018	DATES D'INTERVENTION
JANVIER	JEUDI 04 (GA) JEUDI 18
FÉVRIER	JEUDI 08 (GA) JEUDI 22
MARS	JEUDI 08 (GA) JEUDI 22
AVRIL	JEUDI 05 (GA) JEUDI 19
MAI	JEUDI 04 (GA) JEUDI 24
JUIN	JEUDI 07 (GA) JEUDI 21

GA = Grand Axe = rues de Mulhouse et d'Eschentzwiller ;
L'autre date concerne tout le village excepté les rues du grand axe.

INFORMATIONS TRANSPORTS VERS MULHOUSE

Le déplacement à Mulhouse vous est facilité en optant pour la formule FILEA de Soléa.

Plus de parking à chercher ni à payer !

Un minibus vient vous chercher sur simple appel de votre part au 03 89 66 77 99, au moins DEUX HEURES AVANT votre départ souhaité. Il faudra définir avec votre interlocuteur Filéa l'arrêt de bus de Zimmersheim où l'on devra venir vous prendre.

Le retour est également programmé, en fonction du temps que vous souhaitez passer à Mulhouse. Le coût est le prix d'un billet de bus. N'hésitez pas à faire appel à ce service !

Pour les personnes à mobilité réduite, il existe la formule DOMIBUS : un chauffeur vous prend en charge devant votre domicile !



Pour bénéficier de ce service il faut passer par votre médecin, qui est habilité à mettre la formule en place. Il y a bien-sûr des conditions spécifiques à remplir pour pouvoir bénéficier de cette prestation.



Pour plus d'informations sur ces deux modes de transport, des tracts sont à votre disposition en mairie.

INFORMATION CULTURE

Carte Pass'temps

Les personnes de plus de 65 ans habitant une commune de la M2A ont accès à des sorties gratuites ou à tarif réduit durant 1 an.

La carte Pass'temps est accompagnée d'un dépliant qui présente l'ensemble des avantages liés à la carte et classés par thème.

Ce support doit être présenté par la personne en même temps que sa carte, afin de pouvoir bénéficier des avantages.

La carte est valable jusqu'au 31/12/2018 et ne sera pas renouvelée en cas de perte.

Elle est délivrée en mairie lors de permanences. Pour les primo-demandeurs, la carte Pass'temps sera délivrée sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une photo.



RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE DE ZIMMERSHEIM

Avec une **équipe pédagogique inchangée**, l'école de Zimmersheim accueille cette année 45 élèves, de la petite section au CM2, dans deux classes :

- une classe de petits/moyens/grands/CP avec 2 maîtresses : Marie-Laure MEYER (lundi et mardi) et Mégane PIETRONIRO (jeudi et vendredi), toujours aidées par l'ATSEM de l'école, Véronique KAPP ;
- une classe de CE1/CE2/CM1/CM2 avec Emmanuelle LAMBERT, qui est aussi la directrice de l'école.

Quelques nouveautés cette année :

- Les CP sont majoritairement en classe avec les maternelles, mais ils vont chaque jour dans la classe de Mme Lambert pour étudier la découverte du monde, la phonologie, la géométrie, les arts plastiques et le sport.
- La Mairie, en collaboration avec des agents de la Mairie de Rixheim, a effectué un merveilleux tracé routier dans la cour de l'école, ainsi qu'une marelle, un escargot, un damier et un jeu de serpent/échelles dont les élèves profitent pleinement lors des récréations !

De nombreux projets pour l'école :

UN PROJET ROUTIER !

Grâce au nouveau tracé, pour apprendre à rouler à droite, s'arrêter au stop, céder le passage, prendre un rond-point, etc. Ce projet a démarré avec les maternelles, mais les grands aussi auront droit à leurs séances d'éducation routière.



UN PROJET ENVIRONNEMENT !

Les deux classes de l'école profitent cette année du dispositif de l'ARIENA :

« PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT,
J'ADHÈRE ! ».

Il s'agit pour les élèves de découvrir leur environnement proche, et plus particulièrement les petites bêtes qui y vivent, afin d'apprendre à les connaître, à comprendre leur rôle dans l'écosystème et à les respecter.

Un animateur du CINE du Moulin interviendra à plusieurs reprises au cours de l'année dans chaque classe.

DICTÉE À L'ADULTE PAR LA CLASSE DES MATERNELLES – CP

« Lundi, 18 septembre 2017, Benjamin est venu dans notre classe pour nous apprendre des choses sur les petites bêtes.

On est allé dans la cour de récréation et on a cherché des bêtes. On a trouvé des gendarmes derrière la cabane à vélos, des vers de terre dans l'herbe, des araignées et des punaises dans les herbes aromatiques, un criquet dans l'herbe, un cloporte sous une petite pierre, des limaces et des escargots dans l'herbe, et une mouche qui volait !

Dans la classe, on a observé ces bêtes avec des loupes : on voit en tout grand avec une loupe !

On a classé nos petites bêtes en comptant combien elles avaient de pattes. Le ver de terre, la limace et l'escargot n'ont pas de pattes. Le gendarme avait 6 pattes ; le criquet, la punaise et la mouche aussi. Le cloporte avait 14 pattes et l'araignée 8 pattes.

On a aussi fait un jeu de loto des petites bêtes avec Véronique.

Avec la maîtresse, on devait ranger des figurines en plastique qui montraient les petites bêtes quand elles étaient dans un œuf, ensuite en larve, puis en nymphe et ensuite adultes. »



Chez les grands, Alice est déjà venue nous voir 2 fois. La première fois, nous avons découvert le terme de biodiversité et parlé des animaux locaux en général, puis des petites bêtes qui nous entourent en particulier. Après en avoir cherché dans la cour, nous avons essayé de les classer, selon le nombre de pattes notamment.



Lors de la deuxième séance, nous nous sommes concentrés sur les petites bêtes et leurs métiers : il y a les prédateurs, les décomposeurs et les pollinisateurs ! Nous avons fait des jeux à l'extérieur pour découvrir et comprendre ces différents métiers.



Et pourquoi ne pas créer dans la cour de l'école des espaces spécifiques pour accueillir une plus grande diversité de petites bêtes ?

Cet hiver, les Maternelles-CP, aidés de quelques parents, s'attèleront à la réalisation d'un hôtel à insectes qui sera installé au printemps dans la cour, tandis que les plus grands, du CE1 au CM2, feront pousser une prairie fleurie à l'école et à l'arboretum !



UNE CLASSE DE DÉCOUVERTES À AUBURE !

Toute l'école se rendra dans le centre PEP La Renardière au mois d'avril : les élèves de l'élémentaire pour une semaine, les maternelles pour 3 jours.

Ce projet mobilise toute la communauté éducative (enseignants, parents, élèves, mairie...) qui essaie, à travers différentes actions, de réduire au maximum le coût du séjour.

Une première opération a eu lieu fin septembre: le lavage de voitures ! Cette action a remporté un large succès ! Merci à toutes les personnes venues faire briller leur(s) voiture(s).



Une autre action, menée le 25 novembre dernier : la participation au marché de Noël du village ! Ce fut une très belle réussite et un beau moment de partage et de convivialité !



UN TRÈS BEAU SPECTACLE DE NOËL !

Concocté par tous les élèves de l'école pour leurs parents, papis, mamies etc. pour clore le premier trimestre et entrer joyeusement dans les fêtes de fin d'année, le spectacle de Noël de l'école a proposé de nombreux chants, en français et en allemand, ainsi que des danses ! Après le spectacle, c'est autour de Mannalas et de chocolat chaud, servis avec l'aide de l'association de parents « Nos lutins 68 », que familles et enseignants se sont retrouvés pour un moment de partage très chaleureux.



INFOS RENTRÉE 2018/2019



Du lundi 26 mars au jeudi 29 mars 2018,
sur RDV

Vous pouvez appeler au **03 89 54 15 00**
ou envoyer un mail à l'adresse suivante :
ce.0680983z@ac-strasbourg.fr

Les inscriptions se font dans le bureau de la directrice au 1er étage de l'école élémentaire (au-dessus de la mairie). Veuillez apporter le livret de famille ainsi que le carnet de santé de votre enfant.

La directrice de l'école
E. LAMBERT